

MISE EN PLACE DE CORRIDORS FAUNIQUES DANS LE KAMOURASKA

6004409

DURÉE DU PROJET : 6 SEPTEMBRE 2019 / 15 JANVIER 2023

RAPPORT FINAL

Réalisé par :
Marie-Claude Gagnon et Antoine Plourde-Rouleau,
Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet
et Rivière-du-Loup (OBAKIR)

15 décembre 2022

Les résultats, opinions et recommandations exprimés dans ce rapport émanent de l'auteur ou des auteurs et n'engagent aucunement le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

TITRE DU PROJET : MISE EN PLACE DE CORRIDORS FAUNIQUES DANS LE KAMOURASKA

NUMÉRO DU PROJET : 6004409

RÉSUMÉ DU PROJET

L'objectif principal du projet vise à réaliser 4 à 6 petits corridors fauniques dans la plaine agricole du Kamouraska par l'implantation d'aménagements agroenvironnementaux durables intégrant des arbres et des arbustes ou étant favorables à la biodiversité. En reliant des boisées résiduels en milieu agricole, ces petits corridors fournissent des habitats ainsi que des aires de déplacement, d'alimentation, de reproduction et de propagation pour la faune et la flore locale. Chaque corridor doit regrouper 3 à 7 entreprises agricoles contigües afin de constituer un projet collectif.

Une analyse spatiale de données sur les occurrences d'habitats et d'espèces cibles, la présence de milieux naturels et le potentiel des terrains pour la restauration de corridors a permis de sélectionner les secteurs à prioriser pour le projet soit : 1) La Pocatière, 2) Rivière-Ouelle, 3) Kamouraska et 4) St-André-de-Kamouraska. Ce sont 12 producteurs qui ont accepté de participer au projet et d'implanter des aménagements sur leur propriété, totalisant plus de 25 km de haies brise-vent, de bandes riveraines et de bande fleurie.

Ce projet aura aussi permis de consolider les liens et de mettre en place une concertation entre plusieurs intervenants du milieu agricole en mettant à profit les données, les connaissances et les expertises de chacune des parties. Les aménagements qui ont été effectués poursuivent la promotion de ces bonnes pratiques et favorisent le réseautage et l'intérêt des producteurs agricoles. Ce projet a d'ailleurs contribué à optimiser l'offre d'un nouveau service-conseil en aménagement agroforestiers au Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud, qui reçoit déjà plusieurs demandes en suite du présent projet.

OBJECTIFS ET APERÇU DE LA MÉTHODOLOGIE

1. Localiser les boisés agricoles présentant un intérêt pour la biodiversité

Des cadastres limitrophes des zones d'intérêt pour la biodiversité ont été sélectionnés en superposant les couches 1) des sous-unités de bassin versant prioritaires pour la conservation ou la restauration de la biodiversité agricole de l'étude du CREBSL (Morin et al., 2017), 2) des polygones de la géolocalisation (confidentielle) des occurrences des d'espèces fauniques menacées, vulnérables et susceptibles d'être désignées (EFMVS) et 3) des terrains propices à la restauration de corridors identifiés par la modélisation de la connectivité faunique pour les espèces forestières menée par l'agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent (Raymond-Bourret et Nadeau, 2018).

2. *Rendre accessibles aux intervenants locaux ces informations (données géomatiques localisant les boisés)*

Une carte identifiant les cadastres des 32 entreprises agricoles ciblées par OBAKIR a été réalisée pour les municipalités de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, La Pocatière, Rivière-Ouelle, Saint-Denis, Kamouraska, Saint-Germain, Saint-André et Saint-Alexandre-de-Kamouraska (annexe 1). Celle-ci comprend également les aménagements déjà existants sur le territoire, la localisation des milieux humides, la géolocalisation des occurrences d'espèces à statut, ainsi que les coulées agricoles. L'ensemble de ces couches seront mises à la disposition des partenaires qui en feront la demande via le site web d'OBAKIR. Le GCACS et l'équipe d'OBAKIR ont utilisé ces données afin de sonder l'intérêt des producteurs et cibler les secteurs propices à l'implantation d'aménagements agroenvironnementaux sur leurs propriétés. Puis la validation ou l'obtention d'un plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA) a été réalisée, afin que les producteurs puissent participer au projet.

3. *Créer un milieu de concertation pour tisser des liens entre les divers intervenants du milieu et les propriétaires agricoles (pour le partage de connaissance et la promotion des bonnes pratiques agroenvironnementales)*

Le Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud (GCACS), OBAKIR, Biopterre, l'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud, ainsi que 3 entreprises, soit Arbre-Évolution, Le Groupement forestier Grand-Portage et Les Entreprises Bucoliques ont unies leurs expertises respectives pour la bonne réalisation de ce projet. Ceux-ci ont contribué en partageant soit leurs données, leurs réseaux de contacts, leurs connaissances techniques et/ou leur expérience terrain. Le GCACS a d'ailleurs pu profiter de ces apprentissages pour poursuivre et améliorer le développement d'un nouveau service-conseil en aménagements agroforestiers.

Au cours de ce projet, 2 capsules vidéo réalisées par l'entreprise locale TVCK ont permis de promouvoir les bienfaits des aménagements agroenvironnementaux et l'importance de la connectivité faunique en milieu agricole, ainsi que le projet et ses résultats (annexe 2). Les principaux intervenants (OBAKIR, GCACS et Biopterre), ainsi que des producteurs agricoles participants au projet ont pu contribuer à la promotion de ces bonnes pratiques à travers ces capsules, lesquelles ont atteint plus de 12 800 personnes et généré 120 interactions sur les réseaux sociaux. À la suite de la diffusion de la première capsule, 2 nouveaux producteurs se sont ajoutés au projet. Certaines interactions ont engendré des référencements vers d'autres organismes offrant un service-conseil en aménagements agroforestiers dans d'autres MRC ou d'autres régions.

En collaboration avec le GCACS et Biopterre, une après-midi au champ sur la thématique des aménagements agroenvironnementaux a été organisée à la Ferme Sudri Inc. de Rivière-Ouelle, où des aménagements matures sont présents (annexe 3). Au total, 25 participants ont pu être informés et sensibilisés, dont des enseignants, des étudiants, des producteurs et des conseillers agricoles. Ceux-ci ont profité de trois conférences sur 1) la connectivité faunique (OBAKIR), 2) les bénéfices des aménagements agroforestiers (GCACS) et 3) l'entretien des

aménagements agroforestiers (Biopterre). À la suite de cette activité, 2 producteurs agricoles ont signifié leur intérêt pour l'implantation d'aménagements.

En complément, une centaine d'élèves du Collège Saint-Anne-de-la-Pocatière et leur enseignante ont participé à deux journées d'implantation de haie brise-vent et bande riveraine à la Tourbière Lambert (annexe 4). Une implication qui a permis de sensibiliser ceux-ci aux bonnes pratiques agroenvironnementales.

4. Déterminer, en collaboration avec les acteurs du milieu (notamment le groupe conseil Côte-du-Sud) des aménagements réalisables afin de restaurer la connectivité entre les boisés agricoles ciblés

Avec le GCACS, les secteurs à prioriser et les entreprises agricoles susceptibles d'être intéressées ont été ciblées, puis contactées en partie (23 contactées/32 ciblées). Les 4 secteurs visés pour des projets collectifs dans la MRC de Kamouraska sont 1) La Pocatière, 2) Rivière-Ouelle, 3) Kamouraska et 4) St-André-de-Kamouraska. Ce sont 12 producteurs agricoles qui ont accepté qu'OBAKIR et le GCACS leur propose des aménagements agroenvironnementaux ou favorisant la biodiversité sur leur propriété. Des rencontres ont eu lieu avec chacun des producteurs, puis des propositions personnalisées ont été élaborées selon les préoccupations, les objectifs, les types de sols et la zone de rusticité, ainsi que les préférences en matière de végétaux des propriétaires. Des cartes ont été produites afin de localiser les différents projets (annexe 5). Les 12 producteurs ont accepté les propositions (un projet est encore en cours de planification).

5. Planifier et faire l'accompagnement des volontaires dans l'élaboration concertée d'aménagements fauniques et floristiques favorisant la connectivité locale

Des 12 producteurs participants, 10 demandes ont été déposées au programme Prime-Vert pour le financement de haies brise-vent, de bandes riveraines et d'une bande fleurie dans les 4 secteurs mentionnés. En parallèle, bien qu'elle ne s'inscrive pas officiellement dans un des projets collectifs, une haie brise-vent pour la protection du bétail a été implantée sur la ferme Les petits régals des bois de Saint-Alexandre. Les coûts étant peu élevés versus la charge de travail pour assurer le dépôt d'une demande, ceux-ci ont été assumés par la productrice. Aussi, les aménagements pour la Ferme GG et fils inc. de Rivière-Ouelle sont toujours en cours de planification avec une implantation estimée pour 2023. Les demandes ont été montées conjointement par OBAKIR et le Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud, qui a assuré une grande partie du travail. Le tableau 1 résume les détails des objectifs, les objectifs spécifiques et leur atteinte.

Tableau 1 Description et atteinte des objectifs

Objectif	Objectif spécifique	Cibles	Délais	État		
				Atteint	Manquant	Détails
1	Contacteur les intervenants du milieu pour acquérir des informations sur les sites susceptibles de présenter un intérêt (Responsable : OBAKIR)	5 acteurs	Hiver 2019	X		Acteurs : MFFP; CRE BSL; groupe conseil Côte-du-Sud; MRC de Kamouraska; MAPAQ; Service canadien de la faune
	Obtenir de l'information provenant de plusieurs milieux différents (Responsable : OBAKIR)	4 milieux	Hiver 2019	X		(1) Agricole; (2) Municipal; (3) Provincial; (4) Fédéral; OSBL
	Représenter grâce à des outils visuels les différents milieux d'intérêt ainsi que des corridors potentiels pour avoir un outil de travail avec les acteurs du milieu (Responsable : OBAKIR)	100% de l'information utilisée	Été 2020	X		100% des cartes/ couches de données géomatiques disponibles utilisées
2	Contacteur les entreprises agricoles pour leur présenter le projet et échanger sur les avantages de la connectivité en milieu agricole (Collaborateurs : OBAKIR, Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud)	75% des entreprises agricoles [ciblées] contactées	Hiver 2020 – Printemps 2021	X partiel	1 entreprise	23 entreprises contactées/32 entreprises ciblées = 72 %
3	Concertation et réflexion avec les producteurs agricoles dans une optique d'implantation d'aménagement faunique et floristique (Collaborateurs : OBAKIR, Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud, Biopterre)	36 producteurs approchés et intéressés par des aménagements	Printemps 2021		6 producteurs	30 producteurs sensibilisés : 23 contactés par téléphone, 2 contactés par GCACS souhaitent entamer une démarche dans les prochaines années, 5 producteurs présents à l'activité = 30
	Stimuler l'intérêt des producteurs agricoles pour les aménagements sur leur propriété (Collaborateurs : OBAKIR, Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud, Biopterre)	18 producteurs désireux d'entreprendre une démarche collective pour réaliser des aménagements	Printemps 2021		6 producteurs	12 producteurs intéressés
4 et 5	Accompagner les producteurs agricoles dans les démarches menant à une demande d'aide financière au Volet 1 du programme Prime-Vert (Collaborateurs : OBAKIR, Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud, Biopterre, Pépinière Aiglon-Indigo, Arbre-Évolution, Groupement forestier Grand-Portage, Les Entreprises Bucoliques)	18 (min. 12) projets déposés au Volet 1 du programme Prime-Vert	Automne/Hiver 2021 – septembre 2022	X partiel	1 demande à venir	Dépôt de 10 formulaires de demande d'aide financière – Volet 1 – Intervention en agroenvironnement + PAA; 11 projets réalisés (un financé par producteur)

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS OBTENUS

Ce sont plus de 25 km de haies brise-vent, de bandes riveraines ou de bande fleurie qui ont été ou seront aménagés dans la plaine agricole du Kamouraska d'ici 2023. En plus de fournir des sites favorisant la présence et le déplacement de la biodiversité en milieu agricole et des nombreux bénéfiques agroenvironnementaux connus, l'augmentation du nombre d'aménagements agroenvironnementaux dans la région du Kamouraska contribuera à la continuité de la promotion de ces bonnes pratiques en milieu agricole par la démonstration de leur succès et de leur efficacité, ainsi que par le réseautage entre les producteurs subséquent aux implantations. Le tableau 2 décrit les 12 projets planifiés et les détails spécifiques à chacun.

De plus, la consolidation des liens entre les acteurs du milieu agricole de la région a permis d'amorcer une meilleure communication entre ceux-ci et laisse présager davantage de collaborations dans le futur.

Tableau 2. Producteurs agricoles participants par secteur

Secteur du projet collectif	Producteur	Type d'aménagement	Longueur totale (m)	Période d'implantation prévue
La Pocatière	Services agricoles Grondin inc.	4 bandes riveraines	3875	Printemps 2022
Rivière-Ouelle	Ferme Sudri inc.	Haie brise-vent Bande riveraine	863 311	Automne 2022
	Ferme Martinoise Inc.	Haie brise-vent Bandes riveraines	1242 800	Automne 2022
	Tourbière Lambert	5 haies brise-vent 6 bandes riveraines	2654 4925	Printemps 2022
	Ferme GG et fils	À venir		
Kamouraska	Ferme Kamouraska 2000 inc.	Haie brise-vent	1375	Printemps 2022
	Ferme Jean Labrie inc.	Haie brise-vent 2 bandes riveraines	1510 279	
	Ferme Jym inc.	2 bandes riveraines	1651	
	Ferme Cap blanc inc.	2 bandes riveraines	666	
Saint-André-de-Kamouraska	Ferme Ricet inc.	3 haies brise-vent Bande riveraine Bande fleurie	1204 302 482	
	Ferme Solvial inc.	4 bandes riveraines	3370	
(Saint-Alexandre-de-Kamouraska)	Les petits régals des bois (non-financé par Prime-Vert)	Haie brise-vent	99 m	

APPLICATIONS POSSIBLES POUR L'INDUSTRIE

Au terme de ce projet, les partenariats générés auront permis au GCACS de prendre plus d'expérience pour le développement de son nouveau service-conseil en aménagements agroforestiers. Notamment, Mme Amélie Martin, agronome et responsable de ce volet, a pu profiter d'un transfert de connaissances effectuée entre OBAKIR, Biopterre, l'Organisme des bassins versants de la Côte-du-sud et les différents forfaitaires à l'implantation pour augmenter significativement son expérience en planification et réalisation d'aménagements agroforestiers. L'ajout de ce service dans la région contribuera à stimuler et augmenter le nombre projets d'aménagements agroforestiers, tout en favorisant la diffusion de l'information au regard des bonnes pratiques agroenvironnementales favorables à la biodiversité. Déjà, plusieurs demandes ont été formulées au groupe conseil en suite du présent projet. Aussi, les liens consolidés entre les différents partenaires œuvrant dans le milieu agricole, dont OBAKIR, stimuleront les collaborations futures ainsi que la diffusion de l'information à travers les différents réseaux d'intervenants, les producteurs agricoles, les enseignants et les étudiants en agriculture.

POINT DE CONTACT POUR INFORMATION

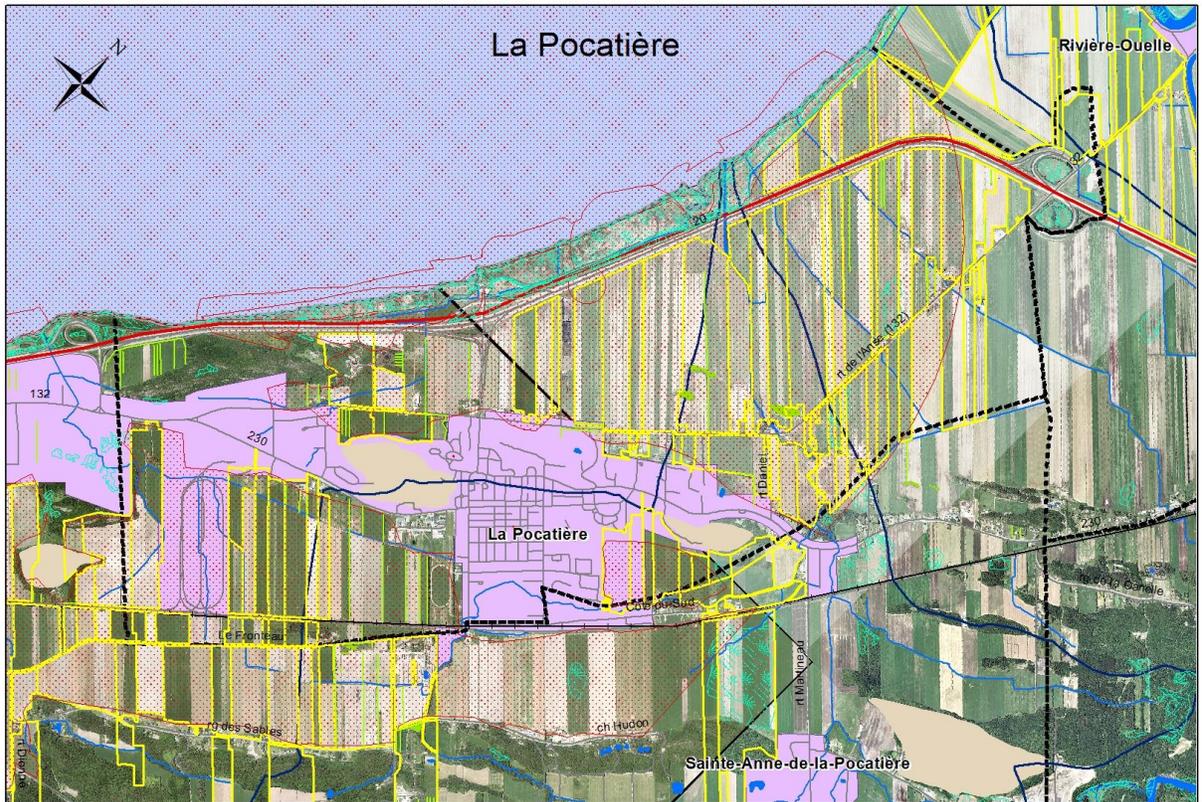
Antoine Plourde-Rouleau-
Directeur général, OBAKIR
418-492-6135 poste 105

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES FINANCIERS

L'Organisme des bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup remercie le MAPAQ pour le financement de ce projet. Une mention particulière pour le Groupe conseil agricole de la Côte-du-sud, spécialement Mme Amélie Martin, conseillère en agroenvironnement, sans qui ce projet n'aurait pu avoir autant de portée. Merci à nos partenaires et collaborateurs qui ont généreusement partagé leur expertise et leurs connaissances, dont M. André Vézina, chercheur chez Biopterre. Enfin, nous remercions aussi tous les organismes qui nous ont partagé leurs données, dont le MFFP, la CRE du Bas-Saint-Laurent et la MRC de Kamouraska.

ANNEXE(S)

Annexe 1 - Carte des cadastres des sites potentiels et autres éléments d'intérêt

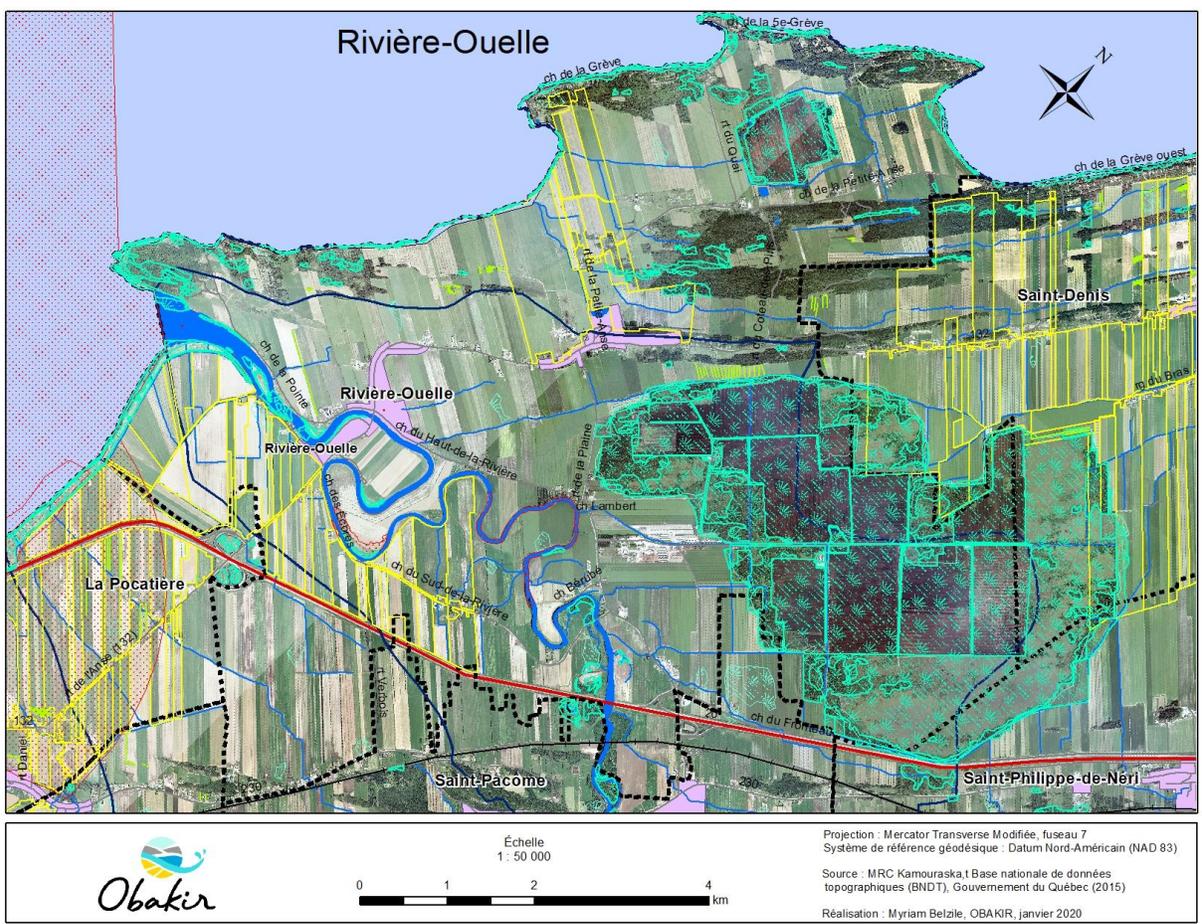


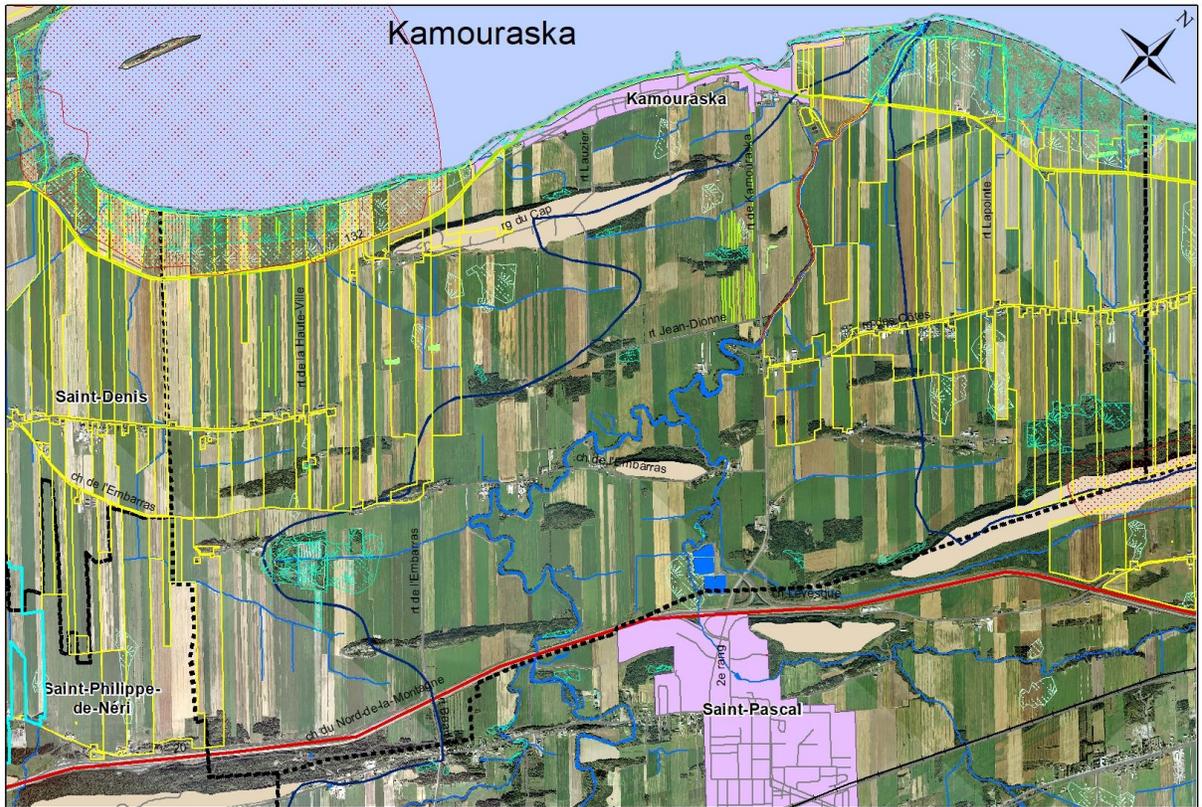

Échelle
1 : 35 000
Projection : Mercator Transverse Modifiée, fuseau 7
Système de référence géodésique : Datum Nord-Américain (NAD 83)
Source : MRC Kamouraska, Base nationale de données topographiques (BNDT), Gouvernement du Québec (2015)
Réalisation : Myriam Belzile, OBAKIR, janvier 2020

Légende	
	Espèces animales désignées et susceptibles
	Haie Brise-vent
	Cadastres sélectionnés
	Coulée agricole
	Limite municipale
	Autoroute
	Voie ferrée
	Route
	Cours d'eau
	Plan d'eau
	Périmètre urbain
	Milieu humide
	Monadnocks

Légende

-  Espèces animales désignées et susceptibles
-  Bande riveraine
-  Haie Brise-vent
-  Coulée agricole
-  Cadastres sélectionnés
-  Limite municipale
-  Autoroute
-  Voie ferrée
-  Route
-  Cours d'eau
-  Plan d'eau
-  Périmètre urbain
-  Milieu humide



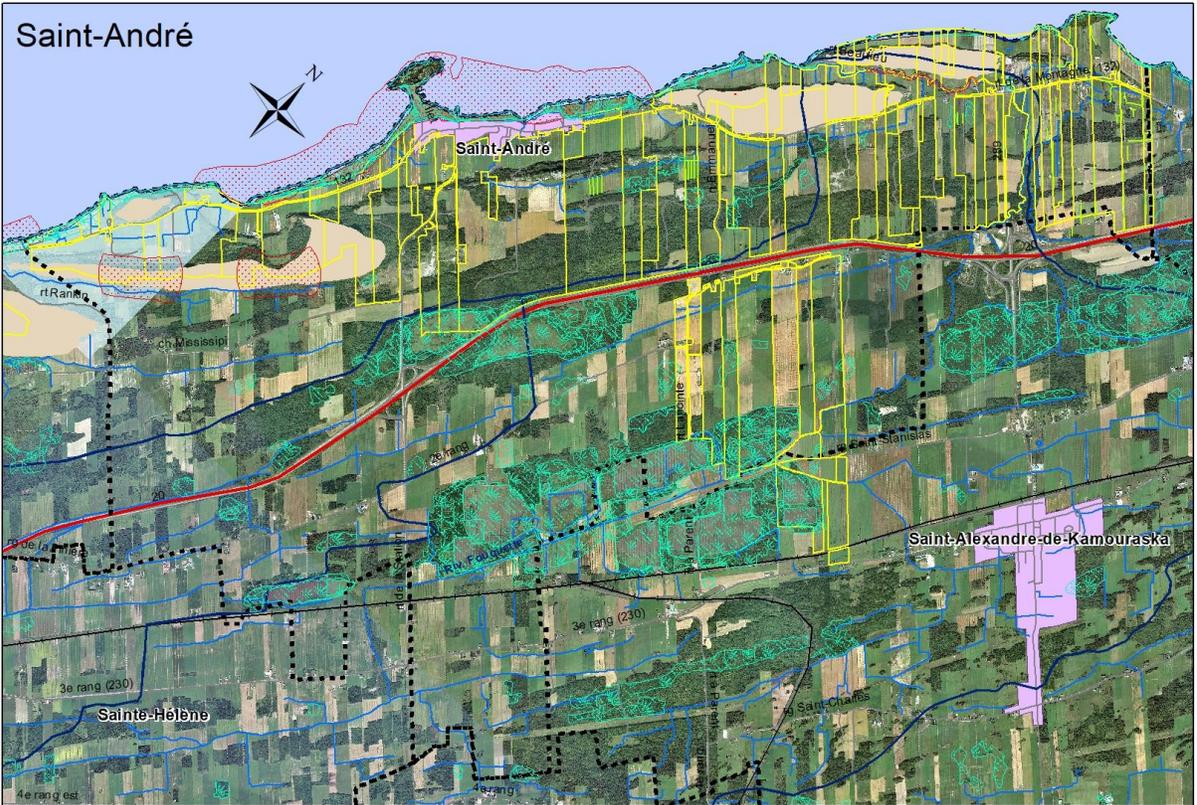



Échelle
1 : 40 000
0 1 2 4 km

 Projection : Mercator Transverse Modifiée, fuseau 7
 Système de référence géodésique : Datum Nord-Américain (NAD 83)
 Source : MRC Kamouraska, Base nationale de données topographiques (BNDT), Gouvernement du Québec (2015)
 Réalisation : Myriam Belzile, OBAKIR, janvier 2020

Légende

	Espèces animales désignées et susceptibles
	Cadastrés sélectionnés
	Haie Brise-vent
	Coulée agricole
	Limite municipale
	Périmètre urbain
	Autoroute
	Route
	Voie ferrée
	Cours d'eau
	Plan d'eau
	Milieu humide
	Monadnocks



Échelle
1 : 52 000

Projection : Mercator Transverse Modifiée, fuseau 7
 Système de référence géodésique : Datum Nord-Américain (NAD 83)
 Source : MRC Kamouraska, Base nationale de données topographiques (BNDT), Gouvernement du Québec (2015)
 Réalisation : Myriam Belzile, OBAKIR, janvier 2020

Annexe 2 - Capsules vidéo (image et lien web)



The screenshot shows a Facebook video player. The video content features a man in a dark puffer jacket and a cap standing in a field with trees in the background. A black text box at the bottom of the video reads: **ANDRÉ VÉZINA, CHERCHEUR ET M. SC. BIOPTERRE**. The video player interface includes a progress bar at the bottom showing 1:35 / 3:00 and various control icons.

Facebook interface details:

- Profile: OBAKIR
- Date: 1 décembre 2021
- Reactions: A row of colorful reaction icons.
- Text: MISE EN PLACE DE COR...
Voir plus
- Engagement: 46 likes, 4 commentaires, 5,9 K vues
- Actions: J'aime, Commenter, Partager
- Section: À venir
- Message: Nous n'avons plus de vidéos pour vous pour le moment
- Comments: Commentaires, Voir tout
- Input: Écrivez un commentai...

[Lien vers la vidéo Facebook](#)

Annexe 3 - Invitation après-midi au champ



GCA
Groupe conseil agricole
de la Côte-du-Sud

Pour informations :
708, 4^e Avenue Pâcheaud, bureau 203, La Pocatière Qc G0R 1Z9
Téléphone : 418 856-6565
Télécopieur : 418 856-6363
gca@gcaq.ca

Invitation après-midi au champ
vendredi 22 octobre 2021

Les aménagements de haies brise-vents et de bandes riveraines en milieu agricole

Date : Vendredi le 22 octobre en après-midi

Lieu : Ferme Sudri inc.
105, chemin du Sud de la Rivière, Rivière-Ouelle

Activité organisée conjointement avec OBAKIR

13h15 : Accueil des participants, café et collation :

Obakir
ORGANISME DE BASSIN VERSANTS
de Kamouraskie, L'Islet et Rivière-du-Loup

Présentation de la ferme et des aménagements actuels et futurs de la Ferme Sudri.
Par : Benoît Marth, propriétaire

Les avantages des aménagements en milieu agricole, les étapes de la planification d'un projet.
Par : Amélie Marth, agr., GCA de la Côte-du-Sud

La biodiversité au service du milieu agricole
Par : Antoine Plourde-Rouleau, OBAKIR

Aussi :
L'entretien des aménagements
Les possibilités de soutien financier grâce au programme Prime-Vert

Période d'échanges entre les participants et visite des aménagements.

16h00 : Fin de l'activité

Confirmez votre présence aux activités au GCA de la Côte-du-Sud :
Par courriel à : carolyne.charest@gcaq.ca ou par téléphone au (418) 856-6565 poste 221

Activité Gratuite !

Ce projet a été réalisé dans le cadre du volet 3 du programme Prime-Vert 2020-2023 et il a bénéficié d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Québec

Figure 1. Invitation de l' « après-midi au champ » à la Ferme Sudri inc., au 105 chemin du Sud de la Rivière, Rivière Ouelle, ce vendredi 22 octobre de 13h15 à 16h.



Figure 2. OBAKIR vise une meilleure connectivité faunique dans la plaine kamouraskoise, 28/10/2021

[Lien vers l'article du Placoteux](#)

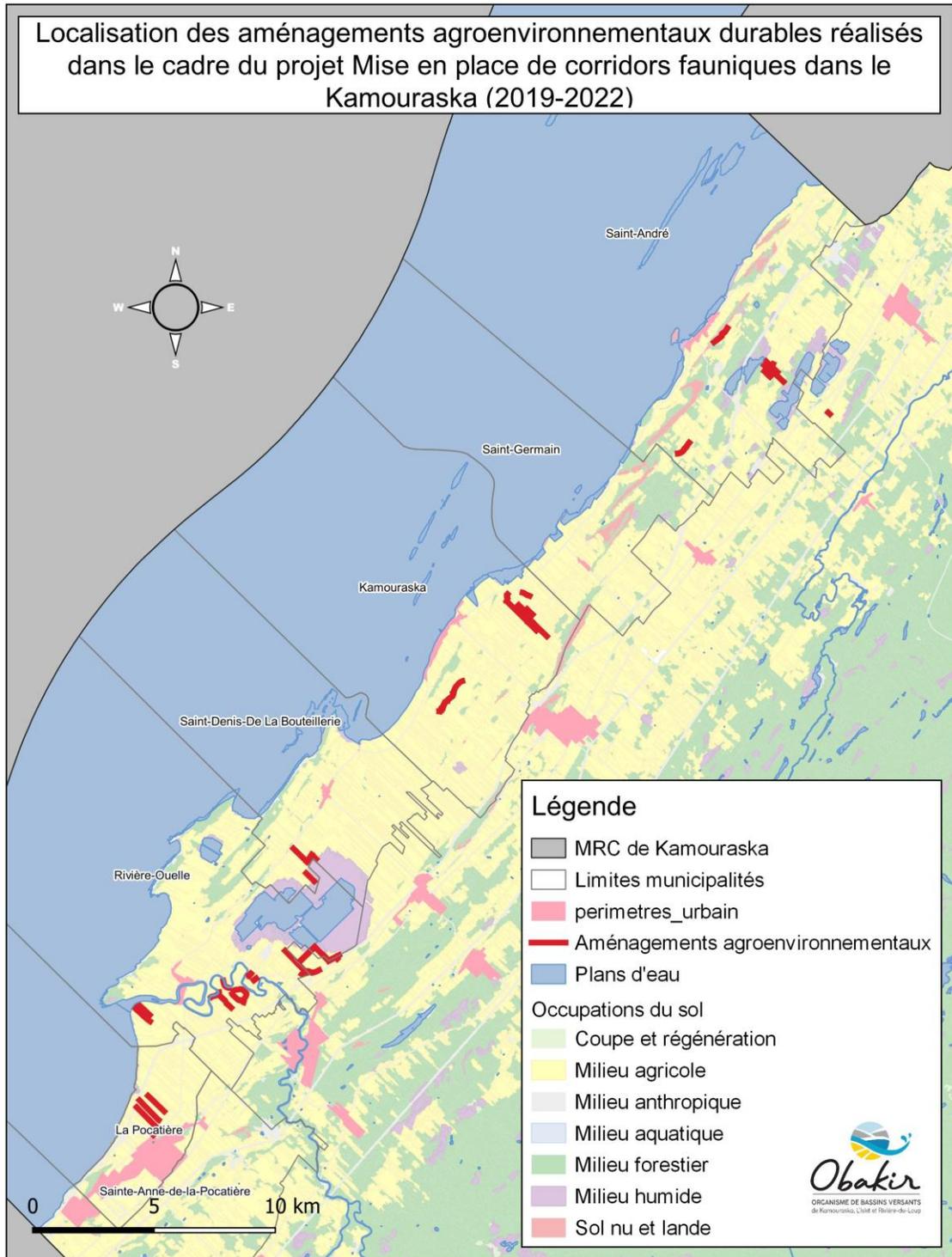
Annexe 4 - [Article](#) Le Placoteux : Implantation Lambert Collège Ste-Anne



Figure 3. Des élèves du Collège participent au reboisement des Tourbières Lambert, 18/05/2022

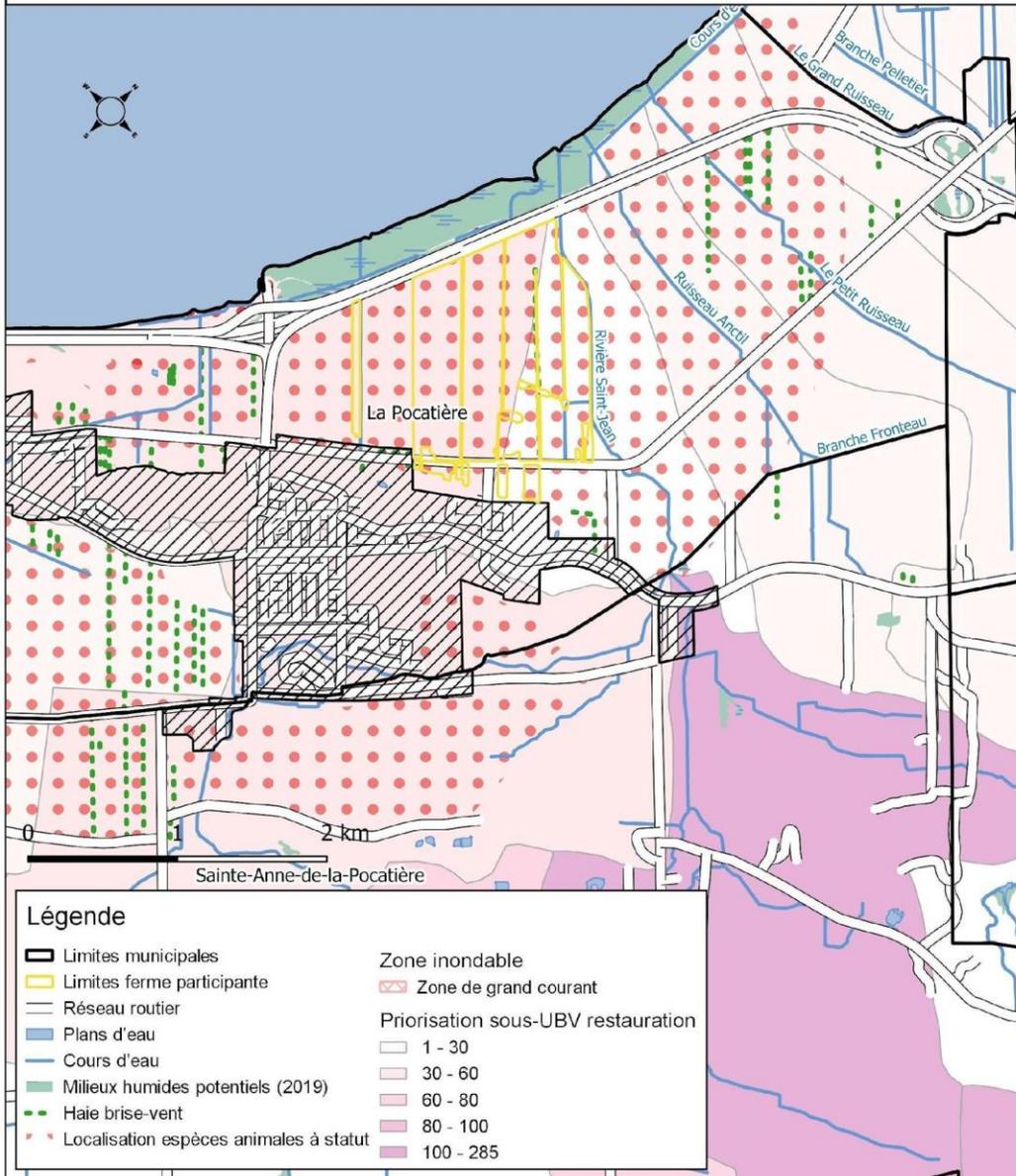
[Lien vers l'article du Placoteux](#)

Annexe 5 - Cartes de localisation des projets



Source des données : Gouvernement du Québec (2021); OBAKIR (2022); Auteur : Antoine Plourde-Rouleau; Date : 2022-12-15; SCR : ESPG : 32187, NAD83 - MTM 7; échelle : 1 : 200 000

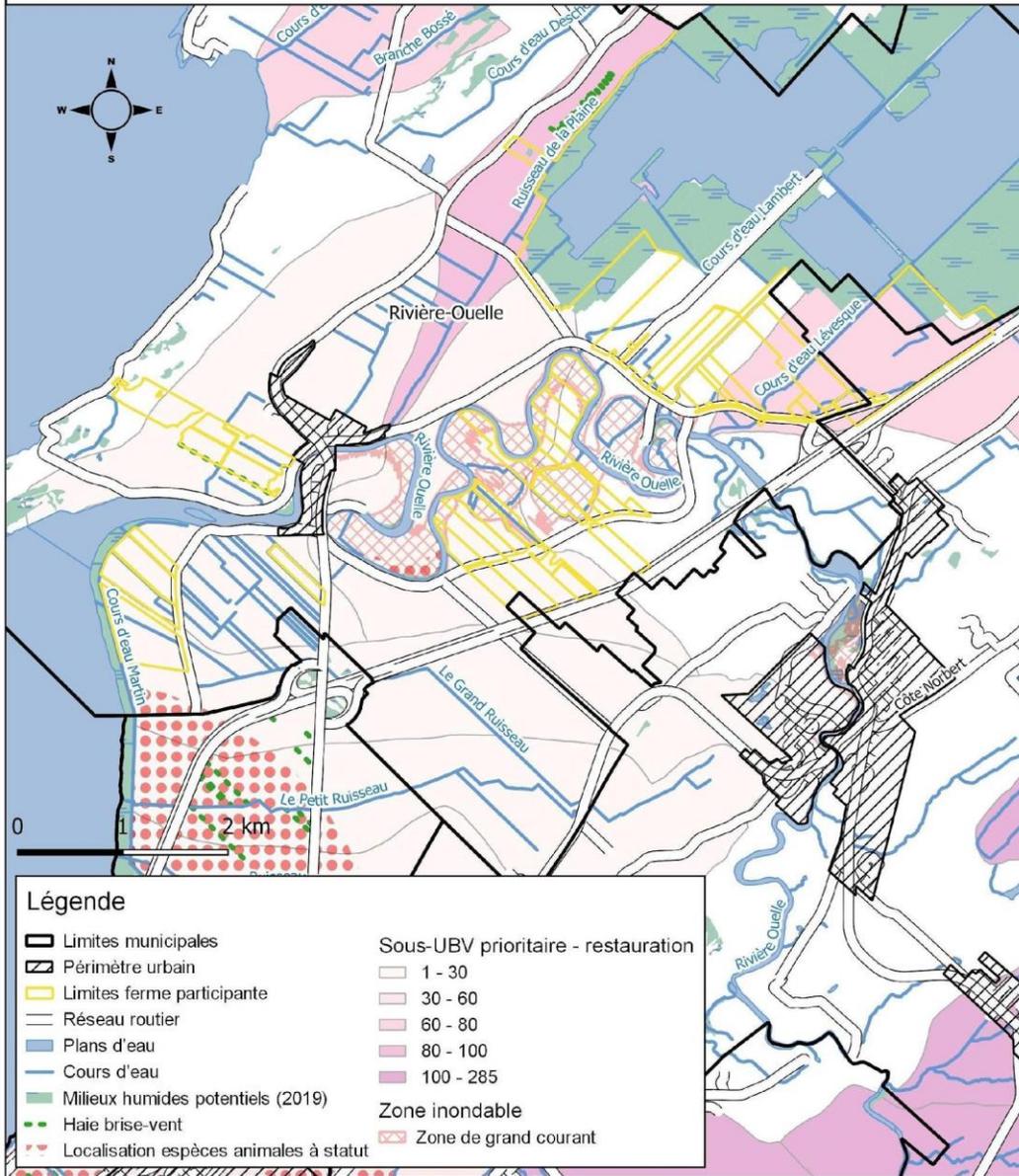
Localisation des entreprises agricoles participantes à l'approche de mobilisation collective - PAAR no 6004409 - secteur La Pocatière



Source des données :
 Réseau routier et ferroviaire (MERN, 2021); Limites municipales (MAMH, 2020); ZOI (MELCC, 2018); Réseau hydrique (BDTQ, 2020); MH potentiel 2019 (MELCC, 2021); Occurrence sp. à statut (COFIMO, 2018; MELCC, 2021); Haie brise-vent (MRC Kamouraska, 2019)
 Echelle : 1 : 25 000
 Date de production : 2021-09-23
 Auteur : Antoine Plourde-Rouleau



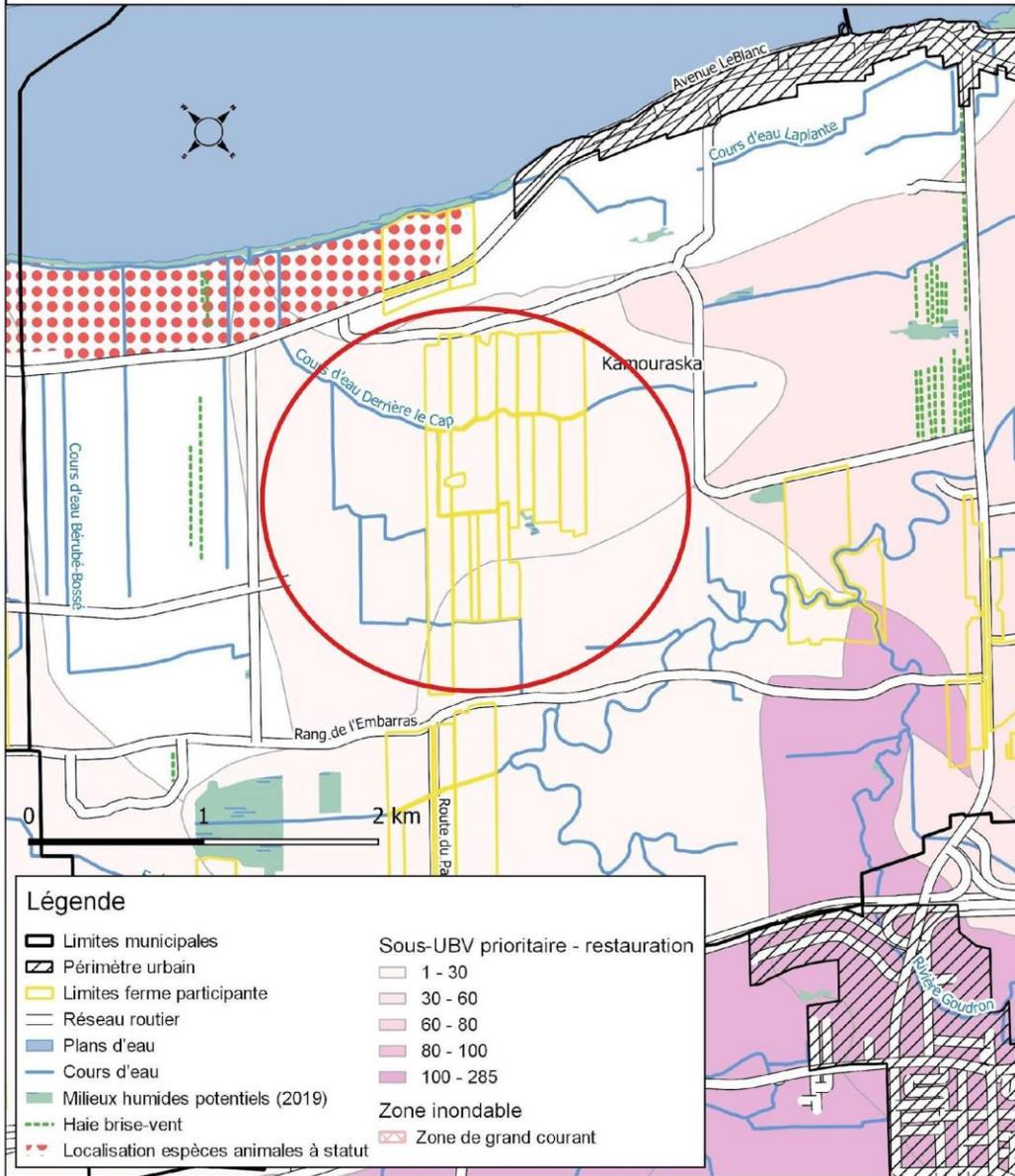
Localisation des entreprises agricoles participantes à l'approche de mobilisation collective - PAAR no 6004409 - secteur Rivière-Ouelle



Source des données : Réseau routier et ferroviaire (MERN, 2021); Limites municipales (MAMH, 2020); ZOI (MELCC, 2019); Réseau hydrique (BDTQ, 2020); MH potentiel 2019 (MELCC, 2021); Occurrence sp. à statut (COFIMO, 2016; MELCC, 2021); Haie brise-vent (MRC Kamouraska, 2019); Sous-UBV prioritaires pour la conservation (CREBSL, 2017);
 Echelle : 1 : 50 000
 Date de production : 2021-09-23
 Auteur : Antoine Plourde-Rouleau



Localisation des entreprises agricoles participantes à l'approche de mobilisation collective - PAAR no 6004409 - secteur rang du Cap - Kamouraska



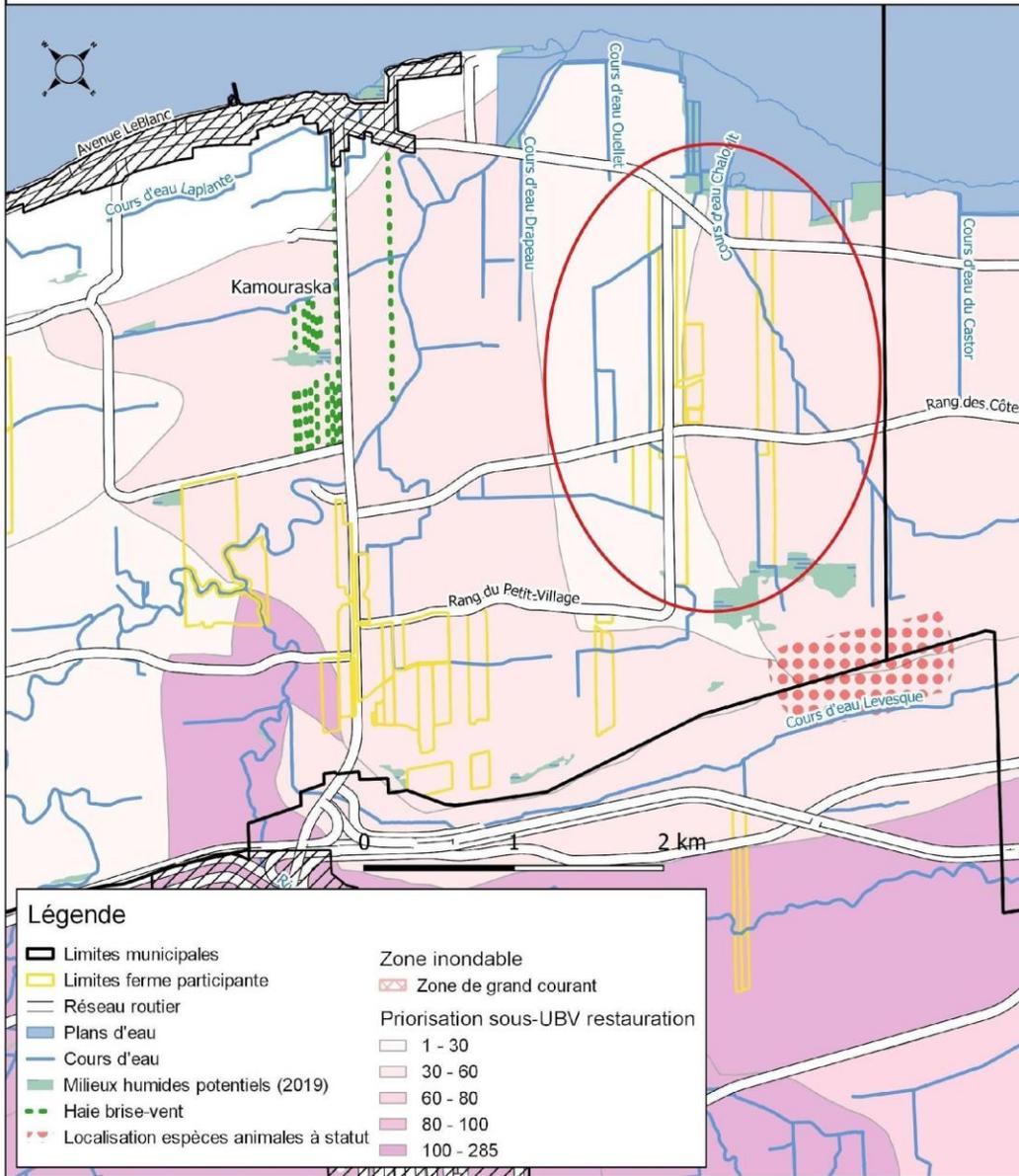
Légende

Limites municipales	Sous-UBV prioritaire - restauration
Périmètre urbain	1 - 30
Limites ferme participante	30 - 60
Réseau routier	60 - 80
Plans d'eau	80 - 100
Cours d'eau	100 - 285
Milieux humides potentiels (2019)	Zone inondable
Haie brise-vent	Zone de grand courant
Localisation espèces animales à statut	

Source des données : Réseau routier et ferroviaire (MERN, 2021); Limites municipales (MAMH, 2020); ZOI (MELCC, 2019); Réseau hydrique (BDTQ, 2020); MH potentiel 2019 (MELCC, 2021); Occurrence sp. à statut (COFMO, 2016; MELCC, 2021); Haie brise-vent (MRC Kamouraska, 2019); Sous-UBV prioritaires pour la conservation (CREBSL, 2017); Echelle : 1 : 30 000 Date de production : 2021-10-08 Auteur : Antoine Plourde-Rouleau



Localisation des entreprises agricoles participantes à l'approche de mobilisation collective - PAAR no 6004409 - secteur rang des Côtes (Kamouraska)



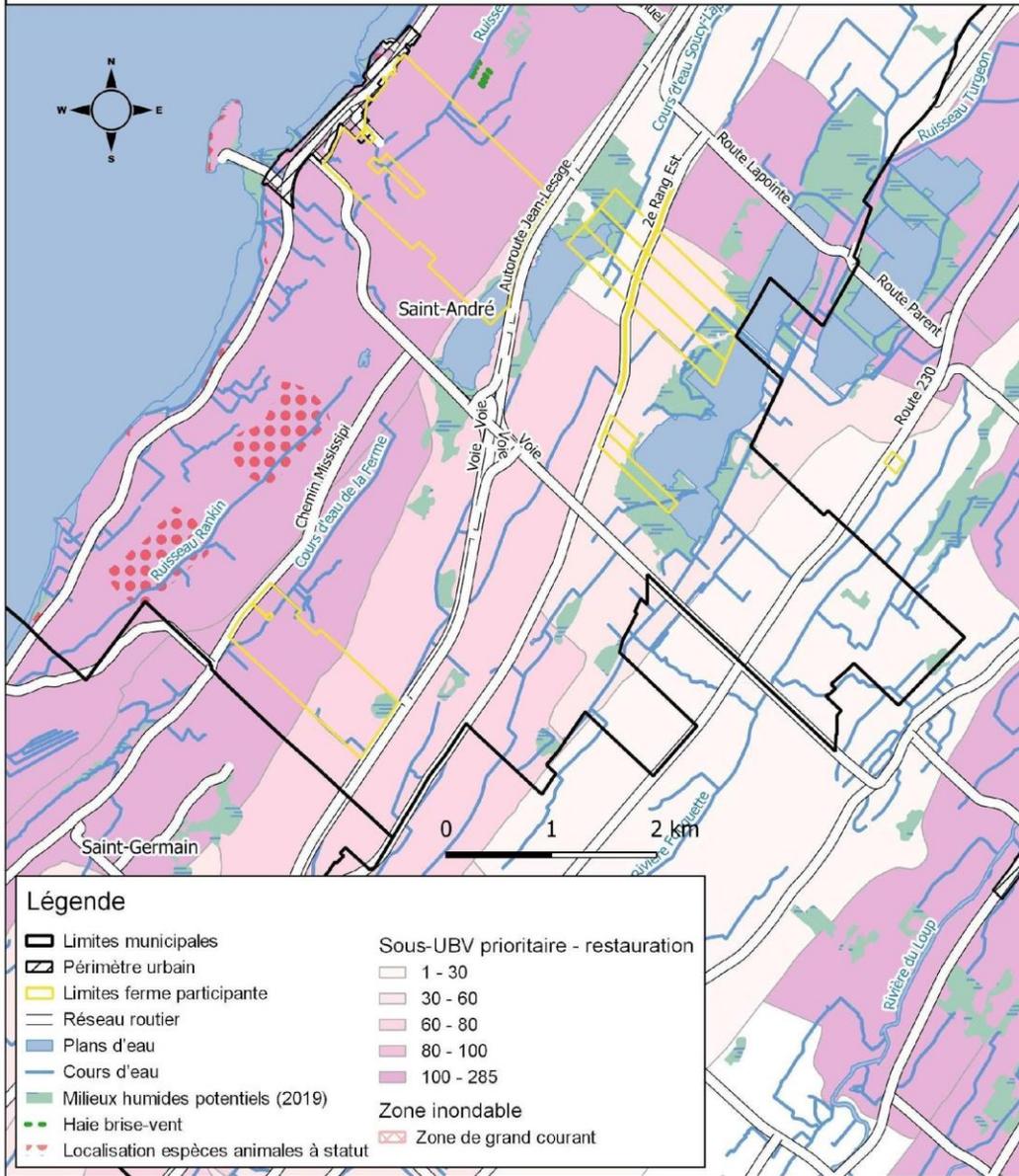
Légende

Limites municipales	Zone inondable
Limites ferme participante	Zone de grand courant
Réseau routier	Priorisation sous-UBV restauration
Plans d'eau	1 - 30
Cours d'eau	30 - 60
Milieux humides potentiels (2019)	60 - 80
Haie brise-vent	80 - 100
Localisation espèces animales à statut	100 - 285

Source des données : Réseau routier et ferroviaire (MERN, 2021); Limites municipales (MAMH, 2020); ZOI (MELCC, 2019); Réseau hydrique (BDTQ, 2020); MH potentiel 2019 (MELCC, 2021); Occurrence sp. à statut (COFINQ, 2016; MELCC, 2021); Haie brise-vent (MRC Kamouraska, 2019); Sous-UBV prioritaires pour la conservation (CREBSL, 2017); Echelle : 1 : 25 000 Date de production : 2021-09-23 Auteur : Antoine Plourde-Rouleau



Localisation des entreprises agricoles participantes à l'approche de mobilisation collective - PAAR no 6004409 - secteur Saint-André



Source des données :
 Réseau routier et ferroviaire (MERN, 2021); Limites municipales (MAMH, 2020); ZOI (MELCC, 2019); Réseau hydrique (BDTQ, 2020); MH potentiel 2019 (MELCC, 2021); Occurrence sp. à statut (CCFMD, 2016; MELCC, 2021); Haie brise-vent (MRC Kamouraska, 2019); Sous-UBV prioritaires pour la conservation (CREBSL, 2017);
 Echelle : 1 : 50 000
 Date de production : 2021-09-23
 Auteur : Antoine Plourde-Rouleau



Annexe 6 – Photos des aménagements

Tableau 2. Projet collectif fermes Labrie, JYM et Cap blanc





Figure 4. Ferme Pellerat



Figure 5. Ferme Solvial



Figure 6. Tourbières Lambert



Figure 7. Ferme Kamouraska 2000